

Que si M. l'Intendant se plaignait que la forge de M. Le Page pouvait préjudicier à la forge du Roi, que c'était à tort qu'il le faisait puisque le Roi se chargeait d'en prendre tout le fer pendant 20 ans sur le pied de 12 livres le cent. Une autre raison encore que j'alléguai était l'avantage que produirait cette forge au pays. Tout cela a fait, si vous voulez, un peu d'impression, si vrai que M. de Maurepas, à ce que j'ai su sous main, ne paraissait pas éloigné de laisser subsister cette forge. Cependant les lettres de M. l'Intendant ont prévalu. Je marque tout cela à M. Le Page à qui je conseille de ne pas encore lâcher prise, en demandant la permission de bâtir, etc., et en engageant M. le Général à écrire pour lui, puisqu'il paraît ne pas désapprouver son entreprise. J'ai fait sentir encore dans les bureaux que M. Le Page devait être soutenu plus qu'un autre, en égard aux travaux considérables qu'il avait fait faire sur sa terre pour la bâtisse des moulins à bled et à planches. L'on m'a dit que cela était fort bon, mais qu'il devait avoir plus de soumission qu'il n'en a eue à M. l'Intendant qui lui avait défendu de bâtir.

Je suis ravi que vous soyez content de la perruque, de la tabatière et des lunettes que je vous ai envoyées. Si quelqu'un avait besoin de perruques, en m'envoyant leur mesure, j'en ferais faire ici par le même qui a fait la vôtre, qui est un des plus habiles de Paris. Nous avons été voir, mon neveu et moi, M. et Mme Péan, mais nous n'avons pas pu voir le fils de Mme Péan parce qu'il n'est point chez eux. Ils l'ont mis auprès d'un chirurgien très habile qui le panse. On espère le tirer d'affaire sans lui couper la jambe, comme plusieurs le pensaient. Mon neveu doit l'aller voir et en rendre compte à Mme Péan....

M. le général fait entendre tous les ans à M. Senueville qu'il écrit pour lui et pour son fils au ministre.